2 mai 1872

(No. 17.)

MANDEMENT

DES

Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec,

AU SUJET DE LA

RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE DE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ.

12 MAI, 1872.

MANDEMENT

DES

Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec,

AU SUJET DE LA

RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE DE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Nous, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége Apostolique, Archevêque et Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec.

Au clergé et aux fidèles de la dite Province, Salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nous unissons aujourd'hui nos voix, Nos Très Chers Frères, pour vous recommander une œuvre qui, de tout temps, a été chère au peuple Canadien.

Le premier évêque de Québec, Monseigneur de Laval, de sainte et illustre mémoire, écrivait, il y a deux siècles, ces belles paroles: " Nous le confessons, rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir " le poids de la charge pastorale de cette église naissante, que ces " grâces signalées et la dévotion spéciale que portent à Sainte Anne " tous les habitants de ce pays qui, nous l'assurons avec certitude, les " distingue de tous les autres peuples." (25 juin 1680.)

A l'exemple du fondateur de l'épiscopat dans ce pays, nous pouvons vous rendre le témoignage, N. T. C. F., que la dévotion actuelle du peuple canadien envers Sainte Anne continue à le distinguer de tous les autres. Le nombre toujours croissant d'églises, de chapelles et d'autels dédiés en son honneur, la multitude des pèlerins qui y affluent de toutes parts et même des provinces voisines et des Etats-Unis, la fréquence des vœux et des promesses adressés à cette grande Sainte, et, disons-le sans détour, les merveilleuses opérations de la miséricorde divine obtenues par son intercession, tout cela prouve évidemment que cette confiance et cette dévotion envers la sainte mère de la Bienheureuse Vierge Marie, sont encore aussi vivantes que jamais parmi nous.

Entre tous les sanctuaires dédiés à Sainte Anne dans le Canada, le plus ancien, et le plus vénérable, sans contredit, est l'église de Sainte Anne de Beaupré, dans le diocèse de Québec. Par une admirable et touchante disposition de la Providence, son origine se rattache à un autre sanctuaire célèbre dans l'ancienne France, et lui-même il a donné naissance dans le Canada à tous les autres sanctuaires dédiés à cette grande sainte.

" Après avoir accompli leur pèlerinage dans le splendide sanc-
" tuaire de Sainte Anne d'Auray, dit un écrivain, nos ancêtres s'em-
" barquaient avec confiance sur l'océan ; chaque jour son nom était
" sur leur lèvres, avec celui de son auguste fille, pendant leur longue
" et dangereuse traversée, en mettant pied à terre sur le sol de la
" Nouvelle France, il s'agenouillaient pour lui rendre leurs actions de
" grâces de les avoir préservés de tant de dangers ; et leur premier
" soin, en élevant dans la forêt leurs rustiques chaumières, était de
" suspendre à la muraille, l'image de Sainte Anne à côté du crucifix
" et de la statue de Marie."

En 1665, sept ans à peine s'étaient écoulés depuis qu'on avait jeté les fondements de la première église de Sainte Anne de Beaupré, que déjà des miracles nombreux s'y étaient opérés. C'est le témoignage que rendait la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice et première supérieure des Ursulines de Québec, cette *Thérèse du nouveau monde,* comme l'appellait un illustre évêque de la France. Voici donc ce qu'écrivait cette religieuse dont la béatification et la canonisation se poursuivent en ce moment en cour de Rome : " A sept lieues d'ici, dit-

" elle, il y a un bourg appelé le Petit-Cap, où il y a une église de
" Sainte Anne dans laquelle Notre Seigneur fait de grandes merveilles
" en faveur de cette sainte mère de la Très Sainte Vierge. On y voit
" marcher les paralytiques, les aveugles recevoir la vue et les malades,
" de quelque maladie que ce soit, recevoir la santé."

L'histoire nous apprend que, dès ces premiers temps, les sauvages eux-mêmes y venaient en grand nombre de toutes les parties du Canada. " Telle était, dit l'historien déjà cité, la vénération de ces pieux " enfants des bois pour la bonne Sainte Anne du Nord, qu'un grand " nombre d'entre eux se rendaient à genoux des bords de la grève " jusqu'au seuil de l'église. Et comme leur cœurs étaient délicieuse-" ment émus en touchant l'enceinte vénérée ! comme ils baisaient " avec amour le parvis sacré et l'arrosaient de larmes brûlantes ! Alors " on entendait une suave et naïve mélodie monter vers la voûte du " temple : c'étaient les voix toujours si belles des bons sauvages, " qui chantaient dans leurs langues, les louanges de la patronne chérie ; " ou qui imploraient son assistance pour obtenir quelque grande " faveur, la guérison d'un être chéri, la cessation d'un fléau ; ou qui " la remerciaient avec effusion pour quelque grâce signalée, obtenue " par l'intercession de la grande sainte."

Aujourd'hui encore, parmi les rares familles qui restent de ces tribus autrefois si nombreuses, les traditions de confiance et de dévotion envers la mère de la Très Sainte Vierge, sont encore aussi vivantes qu'autrefois ; et chaque année, vers la fin de juillet, aux approches de la fête de leur mère, on en voit venir de fort loin, soit pour implorer son assistance, soit pour la remercier de ses bienfaits, dans le sanctuaire que leurs ancêtres avaient tant vénéré et affectionné.

Mais si, par suite de la disparition presque totale des pauvres sauvages, le nombres de pèlerins de ces nations diverses a considérablement diminué, celui des pèlerins de race européenne a augmenté d'une manière étonnante, quoique l'on ait multiplié sur toute la surface du pays les églises et les sanctuaires où Sainte Anne est spécialement honorée. Les enfants de la fidèle et catholique Irlande établis en ce pays, ne veulent pas en céder sur ce point à ceux de la France ; le nombre des pèlerins Irlandais, déjà considérable, s'augmente chaque jour. Il ne se passe guère de jour dans l'année où le sanctuaire de Beaupré ne soit visité par quelque pèlerin. Hélas ! la douleur ne

choisit pas les temps pour venir fondre sur les pauvres enfants d'Adam, et dans les saisons les plus défavorables et les plus rigoureuses, il y a des cœurs que l'espoir et la confiance amènent aux pieds de celle que l'on n'invoque pas en vain.

Quand vient la belle saison, et surtout aux approches de la fête de Sainte Anne, la route qui conduit à cette église est parcourue par une foule de pèlerins confiants et recueillis en allant, joyeux et consolés au retour. Beaucoup voyagent à pied, soit par pauvreté, soit pour accomplir un vœu spécial. Dans l'étroite enceinte du temple on voit agenouillés au pied de l'autel le pauvre et le riche, le savant et l'ignorant, le vieillard et l'enfant, le citoyen de la ville et l'habitant de la campagne ; ils viennent implorer l'assistance de celle par qui Dieu se plait à manifester sa puissance et sa miséricorde. Les magnifiques et riches présents d'illustres personnages et même d'une reine de France, les grands tableaux offerts par la reconnaissance, les humbles *ex voto* du pauvre, les innombrables béquilles suspendues à la muraille, attestent l'heureuse délivrance des dangers, le soulagement des douleurs et infirmités, les consolations dans les peines et les autres bienfaits obtenus.

L'église actuelle de Sainte Anne de Beaupré menace ruine et il faut la reconstruire. Nous avons accueilli avec joie la proposition qui nous a été faite de fournir à la province entière l'occasion de contribuer à la rebâtir sur un plan et avec des dimensions qui en fissent un monument public et permanent de la foi, de la confiance et de la reconnaissance du Canada envers la grande Sainte qui a toujours été l'objet de notre dévotion.

Les habitants de la paroisse n'ont pas besoin pour eux-mêmes d'une grande église paroissiale, et malgré leur petit nombre, ils se sont cotisés volontairement, avec la plus louable unanimité, pour la somme de seize mille piastres : ils en ont même déjà payé une bonne partie. Une dame Lessard, descendante de celui qui, il y a deux siècles, donna la terre de l'église, a donné généreusement un morceau de terre avoisinant, de manière que la nouvelle église et ses dépendances pourront être placées avantageusement et commodément dans le voisinage immédiat de l'ancienne. L'église aura cent cinquante pieds de longueur et soixante quatre de largeur ; elle pourra donc contenir facilement, outre les paroissiens, un nombre considérable de pèlerins. Il y aura sept autels et une vaste sacristie.

Vous voyez, N. T. C. F., que les bons paroissiens de Sainte Anne de Beaupré, en entreprenant de construire une église avec de telles proportions, n'ont pas songé uniquement à eux-mêmes, puisqu'il leur aurait suffi d'une église beaucoup plus petite. Ils ont eu en vue d'honorer leur sainte patrone et de favoriser la piété des pèlerins qui y viennent de toutes parts. Tout a été disposé dans ce but. Pour compléter une œuvre si peu en rapport avec leurs faibles moyens, ils ont compté sur la dévotion du peuple Canadien envers la *bonne Sainte Anne*, comme on se plait à la nommer souvent.

Les Sœurs de Charité de Québec ont acheté dernièrement une belle et vaste maison dans le voisinage pour y tenir une école, et donner l'hospitalité aux personnes de leur sexe qui viendront en pèlerinage. Elles exerceront aussi une des principales œuvres de leur institut en allant visiter, soigner et consoler les pauvres malades.

Sainte Anne a évidemment béni jusqu'à présent cette entreprise, en écartant tous les obstacles qui se sont présentés ; elle en bénira sans doute l'exécution et tous ceux qui y contribueront de quelque manière.

Nous croirions, N. T. C. F., faire injure à votre foi, à votre amour et à votre confiance envers Sainte Anne, si nous exposions plus au long les motifs qui peuvent vous engager à faire quelques légers sacrifices en faveur d'une œuvre à la fois religieuse et nationale. Votre propre histoire et votre propre cœ[illegible]en diront plus que nous ne saurions en écrire. Nous en ap[illegible]n et à l'autre avec une entière confiance.

Afin de favoriser la pieuse confianc[illegible]s qui désirent être recommandées aux prières des fidèles qu[illegible]nt l'église de Sainte Anne de Beaupré, une procession solenne[illegible] fait deux fois par mois à cette intention ; cette procession est annoncée au prône avec la recommandation des intentions demandées, à la manière de l'Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie ; une indulgence de 40 jours est accordée à toutes les personnes qui assistent dévotement à cette procession. Pareille indulgence est accordée à chaque fois, que dans des visites distinctes de cette église, on récite au moins un *Pater* et un *Ave* en faveur des personnes recommandées, soit par elles mêmes, soit par d'autres

Deux messes par mois seront dites à perpétuité pour tous les bienfaiteurs vivants ou trépassés, qui auront contribué au moins vingt centins (un chelin) pour la construction ou décoration de la nouvelle église. L'on peut faire participer à cette faveur une autre personne en donnant pareille somme en son nom. Un régistre spécial est ouvert pour y conserver les noms des bienfaiteurs et un cœur *d'or* déposé aux pieds de la statue de Sainte Anne, les renfermera.

A ces causes, le Saint nom de Dieu invoqué, nous ordonnons ce qui suit :

1° Dans le cours du mois de juillet prochain une quête sera faite dans toutes les paroisses de cette province ecclésiastique de Québec, en faveur de l'église de Sainte Anne de Beaupré ;

2° Le produit en sera remis aux secrétaires des diocèses respectifs, avec les noms des bienfaiteurs qui auront demandé à être inscrits dans le régistre à ce destiné ;

3° Sera le présent mandement lu au prône de toutes les paroisses, le dimanche qui précèdera la dite quête.

Donné à Montréal, sous nos signatures, le sceau de l'Archidiocèse et le contreseing de l'Aumônier de l'Archevêché de Québec, faisant les fonctions de secrétaire, le douze mai, mil huit cent soixante douze.

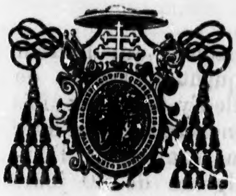

✠ E. A. Arch. de Québec.
✠ IG. Ev. de Montréal.
✠ JOS. EUGÈNE Ev. d'Ottawa.
✠ C. Ev. de St. Hyacinthe.
✠ L. F Ev. des Trois-Rivières.
✠ JEAN Ev. de St. G. de Rimouski.

Par Messeigneurs,

N. LALIBERTÉ, Ptre.

es
gt
le
ne
n-
é-
e
a
é-
s,
s
.
e
s